

## Voirie

- Voie structurante au Sud traversant le terrain.
- Bande enherbée et circulation douce le long de la voie principale menant à la route de Kervillou.
- Parking mutualisé à l'entrée.
- Voie de desserte (largueur variable 3.5 - 4.5m) engazonnée avec bande de roulement.
- Circulation douce vers le bourg et création d'une liaison future vers l'Ouest. Raccordement de la placette Ouest vers la voie principale en voie mixte (piéton, véhicule de sécurité).
- 3 petites placettes intimistes devant les lots

## Lot

- Maisons construites en limite séparative des lots

## Espace vert

- Création d'un verger (pommier, poirier, pruniers..).
- Placette en pavée enherbée
- Aire de jeux, de détente
- Espace potager commun

## Traitement des eaux et déchets

- Traitement des eaux pluviales dans une noue paysagère entre la voie et la limite Sud du Terrain.
  - Plantation de végétaux de zone humide dépolluant
- Espace de collecte des déchets unique située près du parking.

- Optimiser les formes urbaines
- Création d'espaces communs de détente
- Regroupement des stationnements (diminuer les déplacements)
- Augmenter les circulations douces

- Conserver le patrimoine végétal et paysager existant
- Préserver la biodiversité
- Minimiser l'impact du projet
- Décloisonnement de l'espace privatif
- Amélioration du cadre de vie

- Utilisation rationnelle de l'espace
- Choix de la typologie des habitats
- Favoriser la mixité sociale
- Schéma raisonné des déplacements
- Sensibilisation et information sur les énergies économes et autosuffisantes

- Implantation raisonnée des habitats
- Regroupement des points de collectes des déchets (diminution des déplacements)
- Récupération et traitements des eaux pluviales



Mission de Maîtrise d'œuvre complète

16 lots individuels pour la construction de logements écologiques



Potager commun



Habitat raisonné



Noue paysagère



Zone de collecte des déchets



# L'Eco lotissement de Kervillou Pont Croix (29)

## Une réflexion raisonnée pour un projet durable

- Minimiser l'impact du lotissement sur l'environnement existant et sur le paysage.
- Intégration du lotissement sur son vallon.
- Diversifier la taille des parcelles ( de 400 à 700 m<sup>2</sup>).
- Favoriser la mixité sociale et la création de lien social (espace commun, decloisonner les espaces privatif, diversifier la taille des lots).
- Une conception bioclimatique (orientation des constructions, solaire passif, inertie thermique, isolation thermique très performante (basse énergie voire passive).
- Une gestion des eaux pluviales intégrée au quartier (noue paysagère) et la récupération des eaux pluviales des toitures dans des citernes enterrées.
- Limiter la place de l'automobile, pas de stationnement sur la voirie (2 places par parcelle, parking mutualisé situé à l'entrée du lotissement).
- Lutter contre l'imperméabilisation des sols (bitume, béton ...)  
Favoriser les matériaux écologiques et locaux (pierres de pays, engazonnement...).
- Intégration d'espaces communs de détente (aire de jeu, potager, verger, espaces verts...).
- Implantation d'un point de collecte des déchets (ménagers et sélectifs) à l'entrée afin d'éviter le passage des camions de collecte dans le projet.
- Une isolation thermique très performante (basse énergie voire passive) .